

temps de pénurie, des fourrages avariés ou médiocres. On les assaisonne, soit au moment même de la rentrée, en jetant du sel au milieu du foin; soit à l'instant de la distribution, en les arrosant d'eau salée.

Au régime de la stabulation, il faut, pour la facilité de la digestion, que le bétail boive au moins deux fois par jour, et que cette boisson soit prise dans le milieu de chaque repas.

On voit par ce qui précède combien de soins sont nécessaires au bétail entretenu à l'étable; ils sont toujours mal donnés, s'ils ne constituent la tâche régulière des mêmes personnes. Comme on n'accorde presque jamais assez de temps à cette partie si importante du service des fermes, les animaux coûtent souvent plus qu'ils ne produisent; ce qui a fait dire à tort par quelques cultivateurs que *le bétail est un mal nécessaire*.

Concours des fermes les mieux tenues

Un ami très-haut placé dans l'échelle de notre organisation agricole canadienne, vient de nous écrire que le plan de concours pour les fermes les mieux cultivées, publié par le correspondant P, dans notre numéro du 5 de ce mois, était parfait suivant lui, sauf quelques détails que voici :

Article V—BÉTAIL.—“ Au lieu d'un criterium théorique sujet à discussion comme celui qui touche aux moyens d'amélioration du bétail, pourquoi ne pas adopter celui du *rendement* proportionnel à l'alimentation, sans *épuisement*, au point de vue multiple des aptitudes du *travail*, du *lait* et *beurre*, de la *viande*, de la *laine*, etc., en tenant compte des termes *qualité* et *quantité* ? ”

Article VI—CLÔTURES.—“ Pourquoi parler de chevilles de fer ? Une clôture sans chevilles de fer serait selon moi préférable, toutes choses égales d'ailleurs. C'est une qualité relative et non absolue. ”

Article VII—CLÔTURES DE PIERRE OU HAIES VIVES.—“ Ces clôtures ne valent pas une excellente clôture de cèdre, gros matériaux. ”

Règles du concours.—“ 1o. On devrait exiger la *résidence* sur la terre exploitée, soit qu'il s'agisse du régisseur, du fermier ou du propriétaire. ”

2o. “ Selon moi on devrait permettre la compétition renouvelée aux concurrents déjà primés, mais n'ayant point obtenu le premier prix; chacun doit pouvoir aller au sommet de l'échelle avant d'être mis hors concours. Le principe de l'amélioration n'en est que mieux observé. Après le premier prix obtenu, alors qu'on *tire l'échelle* pour celui-là, je dirais pendant trois ans. ”

Nous croyons savoir que l'auteur du *Plan de concours* admet avec notre honorable ami que le criterium proposé pour l'amélioration du bétail, *importation étrangère, croisement ou sélection*, est sujet à discussion. Celui du *rendement* proportionnel à l'alimentation, sans *épuisement* paraît plus sûr à première vue, puisque l'augmentation des produits est le but que l'on se propose en améliorant le bétail. Toute amélioration qui n'atteindrait pas ce but serait mal entendue, et ne devrait pas être primée. Tout cela est très vrai.

Ainsi le jury devrait considérer d'abord la quantité et la qualité du lait, du beurre, de la viande, de la laine et du travail, produit proportionnellement à la quantité de nourriture absorbée pour cette production.

Mais ne pas tenir compte de l'amélioration elle-même, ni des moyens employés pour y arriver, c'est se priver du meilleur moyen de faire voir aux cultivateurs qu'ils sont dans la bonne ou la mauvaise voie. Si nos concours annuels de *pointés* n'ont pas toujours produit une amélioration assez sensible dans l'élève du bétail, c'est sans doute parce qu'on ne leur a pas assez montré la voie qui conduit à cette amélioration.

Si l'effet est digne de récompense, à plus forte raison la cause.

L'éleveur qui fait de grandes dépenses pour acheter des reproducteurs de choix n'a-t-il pas droit à sa part d'encouragement ? Cependant il peut bien arriver que cet homme de progrès, quoique dans la bonne voie, n'obtienne pas toujours de son bétail un produit supérieur à celui de ses concurrents, parce que l'amélioration du bétail est toujours un peu longue.

Le plan proposé ne serait pas complet s'il ne portait pas avec lui tous les enseignements capables de guider les cultivateurs dans leurs essais.

Les animaux à deux fins, c'est-à-dire donnant avec une égale facilité les deux genres de produits qui caractérisent leur race, ne peuvent qu'être médiocres en tout. On ne voit jamais un bœuf posséder en même temps au plus haut degré l'aptitude au travail et l'engraissement; ni un cheval excellent à la fois pour la course et le gros trait, ni un mouton d'un engraissement prompt et facile donner en même temps une grande quantité de laine d'une haute finesse, parce que les causes qui produisent une de ces aptitudes détruisent l'autre. Un bœuf de travail a les muscles durs, résistants, le bœuf de boucherie doit les avoir mous. Le cheval de trait léger a les nerfs élastiques, les articulations délicates, celui de gros trait est pesant; a les articulations larges et fortes, le mouton de boucherie prend facilement de la graisse, mais plus il engraisse plus sa laine devient grosse, car elle se nourrit aux dépens des aliments que l'animal absorbe. Ces faits ne sont pas sujets à discussion. Par conséquent, le jury devrait bien connaître le but du concurrent en améliorant son bétail, et voir si ce but est atteint. Ce n'est qu'alors qu'il pourra juger sainement du mérite et de la valeur de l'amélioration à primer.

Clôtures.—Pourquoi recommander les chevilles de fer ?

Rép. Parce que ces chevilles, comme on les emploie ici sur la ferme du collège, coûtent moins cher que les chevilles de bois. Le fer est un peu plus gros que les fils du télégraphe. On les rive aux deux bouts d'un coup de marteau. Les piquets ne peuvent plus se séparer comme cela arrive toujours quand la cheville de bois se casse, ou que le coin tombe. Dans les terres qui lèvent beaucoup à la gelée, les piquets sortent de terre au printemps de six à huit pouces et quelquefois davantage. Pour remettre en place une clôture avec chevilles de fer, il suffit de cogner les piquets avec un peu de précaution. Il n'en est pas toujours de même avec les chevilles de bois. Tous ces avantages et d'autres encore sont si évidents que, depuis le printemps dernier, beaucoup de cultivateurs qui ont visité notre ferme ont adopté les chevilles de fer comme on les emploie ici.

Cette qualité est donc absolue et non pas relative. Il faut la maintenir comme telle au programme.

Clôtures de pierre et haies vives.—Notre ami dit que ces clôtures ne valent pas une excellente clôture de cèdre, gros matériaux.

Distinguons. Il a raison s'il y a du cèdre à bon marché, et pas de pierre sur les lieux; ou bien si le terrain lève à la gelée, ou bien encore s'il s'agit de clôtures le long des fossés. Dans le cas contraire, l'auteur du *plan* persiste à croire que la clôture de pierre serait préférable.

Il en est de même des haies vives.

Il ne voudrait pas non plus en faire une condition absolue, puisqu'il s'agit d'une qualité relative.

Règles du concours.—Notre ami demande qu'on ajoute la *résidence* comme l'une des conditions de l'exploitation soumise aux concours.

Rien de plus raisonnable. Cela avait été oublié.

Il veut de plus qu'on admette de nouveau au concours tous les compétiteurs qui quoique déjà primés n'ont cependant pas obtenu le premier prix. Les raisons alléguées sont excellentes,